

L'accompagnement des enfants accueillis vers leur majorité et l'autonomie

Les enfants accueillis grandissent parfois depuis longtemps en famille d'accueil ou dans un établissement d'accueil collectif. L'approche de la majorité peut créer de l'insécurité tant pour l'adolescent-e- que pour le professionnel. Comment celui-ci peut accompagner ce jeune vers l'autonomie, vers sa vie d'adulte, à quitter le foyer ?

Objectifs de la formation

- Proposer aux participant-e-s des repères théoriques dans une dynamique d'échanges et d'élaboration des pratiques de chacun-e-,
- Travailler les modes d'accompagnement des adolescent-e-s qui a court ou moyen terme vont être amené-e-s à quitter le foyer de l'assistant familial ou l'internat.

Contenu pédagogique

Ce module de formation permettra d'approfondir les questions autour :

Du départ et de la séparation annoncée de l'adolescent-e- en situation de placement

- Comment les mots ou expressions : « départ », « séparation », « (se) quitter », « partir », « voler de se des propres ailes » résonnent chez l'adolescent-e-, chez le professionnel.
- Ou les enjeux que comporte le départ de l'adolescent-e-.
- Les mots pour en parler. Comment parler avec l'adolescent-e- de ce départ ? Avec les autres enfants accueillis ? Les membres de la famille d'accueil ou les collègues de l'internat ?

Les conduites de l'adolescent-e- traduisant ses difficultés de séparation : conduites d'auto-sabotage, conduites régressives qui malmènent le lien. Comment y répondre ?

Une préparation nécessaire et anticipée pour travailler à une prise d'autonomie progressive :

- l'autonomie psychique,
- l'autonomie fonctionnelle (autonomie de déplacement, dans les démarches administratives,
- dans les soins d'hygiène,
- sa santé,
- scolaire et/ou professionnelle...), l'autonomie relationnelle (aider l'adolescent-e- à développer un réseau de personnes ressources).

L'autonomie s'acquiert pas à pas, grâce à une expérience concrète et quotidienne.

Elaborer avec l'adolescent-e- un guide d'adresses (avec contacts, organismes) de personnes ressources pouvant l'aider dans les démarches qu'il aura à entreprendre dans sa vie de jeune adulte.

Le travail avec le-s- parent-s lorsqu'un retour en famille est envisagé et **le travail collaboratif avec les différents membres de l'équipe du service de placement** : éducateur référent, psychologue...

Distance éducative et maintien des liens adolescent-e-/professionnel.



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

L'accompagnement des enfants accueillis vers leur majorité et l'autonomie



hEdD



Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451